

Lausanne, le 18 août 2014

## **rapport social 2013 : une vision au service de l'action sociale**

Madame, Monsieur,

Pour la première fois, la Ville de Lausanne publie un *rapport social*. A ne pas confondre avec un simple rapport d'activité, ce document :

- propose une vision ou un idéal de Lausanne *ville sociale*,
- dresse un état des lieux de la situation actuelle,
- présente, en termes très concrets, ce qui a été fait en 2013 pour que la vision devienne réalité.

Chacun devrait avoir accès au logement, chacun devrait pouvoir exercer un emploi salarié lui permettant de subvenir à ses besoins, chacun devrait être protégé contre le surendettement, être au bénéfice d'une assurance maladie lui garantissant l'accès aux soins, et chacun devrait pouvoir disposer d'une information complète concernant les prestations sociales auxquelles il a droit.

Mais il n'en va pas toujours ainsi, et la Municipalité ne l'ignore pas. Elle mandate alors ses services pour délivrer les aides nécessaires, reloger les expulsés ou faciliter le désendettement par exemple. De même, l'Etat confie au service social de la Ville la mission de garantir le minimum vital aux plus démunis et de contribuer à leur insertion socioprofessionnelle. Avec quels résultats ? Le rapport social permet de le savoir.

En allant à l'essentiel mais au moyen de chiffres précis, il évoque aussi bien ce qui a été réalisé par les services communaux, en particulier le service social, que ce qui a été réalisé par les diverses institutions privées d'intérêt public mandatées et subventionnées par la Ville.

Avec nos salutations les meilleures,

Le conseiller municipal  
Oscar Tosato

**Pour tout renseignement complémentaire, nous vous prions de prendre contact avec :**

- **Oscar Tosato, directeur de l'enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale, 021 315 62 00**
- **Michel Cornut, chef du Service social, 021 315 76 10**

*Annexe : Lausanne, Rapport social 2013*